Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18/04/23 S²LO
ID : 059-255902827-20230412-DEL08_2023-BF

4 Avenue de la Gare
CS 10159
59605 MAUBEUGE Cedex

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS DE LA SAMBRE

Département du Nord

Extrait du registre des délibérations

Séance du : **12 avril 2023** Lieu de réunion : **Maubeuge** Convocation : **4 avril 2023** Affichage convocation et ordre du jour : **4 avril 2023** Délibération n° **08/2023** Réf. **BC/JT/CW** Objet : **finances-adoption du budget primitif 2023.**	Nombre de délégués en exercice : **28** Nombre de délégués présents : **18** Nombre de votants : **21 dont 3 pouvoirs** Transmission à la Sous-préfecture : 18/04/23 Affichage délibération : 18/04/23

Le conseil syndical s'est réuni le 12 avril à 16h00 à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président.

Etaient présents :

CAMVS : Délégués titulaires : Arnaud BEAUQUEL-~~Grégory BELAZIZ~~ ~~Bernard BONDUE~~-Pascal CHABOT-Benoît COURTIN-Emmanuelle DELABRE-Dominique DELCROIX-~~Thierry DEPARIS~~-Claude DUPONT-Jean DURIEUX- Hugo GEORGES-Michel HANNECART-~~Fatiha KACIMI~~ ~~Antony LARROQUE~~-Jean-Pierre LEBLANC-Annick LEBRUN -Daniel LEFERME- ~~Jean François LEMAITRE~~-Martine LEMOINE-Jean-Claude MARET-~~Claude MENISSEZ~~-Hervé POURBAIX-Ghislain ROSIER-~~Jacques THURETTE~~ ~~Aude VAN CAUWENBERGE~~-Michel WALLET.

CAMVS : Délégués suppléants : ~~Bernard BAUDOUX~~ ~~Alain BOUILLIEZ~~ ~~Arnaud DECAGNY~~ ~~Michel DETRAIT~~ ~~Jérôme DELVAUX~~ ~~Sylvie DEVILLERS~~ ~~Christophe FORIEL~~ ~~Caroline FRIART~~ ~~Nicolas LEBLANC~~ ~~Patrick LEDUC~~ ~~Michel LEFEBVRE~~ ~~Emmanuel LOCOCCIOLO~~ ~~Jean Pierre MONNIER~~ ~~Jeannine PAQUE~~ ~~Thérèse PECHER~~ ~~Vincent PETIT~~ ~~Fabrice PIETTE~~ ~~Thomas PIETTE~~ ~~Naguib REFFAS~~ ~~Laurent RIFFE~~ ~~Marie Paule ROUSSELLE~~ ~~Lucien SERPILLON~~-Jean-Louis SIMON-~~Josiane SULECK~~ ~~Aurélie WELONEK~~ ~~Didier WILLOT~~.

Délégués de la CAMVS ayant donnés pouvoir : Grégory BELAZIZ à Dominique DELCROIX-Antony LARROQUE à Claude DUPONT-Jacques THURETTE à Arnaud BEAUQUEL.

Délégués titulaires par représentation-substitution : **Communauté de Communes du Pays de Mormal** : Stéphane LATOUCHE-~~Simon DELAPORTE~~.

Délégués suppléants de la CCPM : ~~José GILBERT~~ ~~Alain GERARD~~

Délégués de la CCPM ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Emmanuelle DELABRE

Assistaient à la réunion sans participer au débat : Jacques THIBAUX Directeur - ~~Madame Corinne SIMON, Sous-préfète.~~

Finances-adoption du budget primitif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2311-1 et suivants,

vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 29/03/2023,

Monsieur le Président expose aux membres du conseil syndical le rapport de présentation du budget primitif 2023.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 059-255902827-20230412-DEL08_2023-BF

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à la majorité des voix (3 voix contre et 2 abstentions) :

- adopte le budget primitif 2023 par section comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	19 157 304,00 €	21 812 435,84 €
Section d'investissement	8 814 656,40 €	8 814 656,40 €
Totaux	27 971 960,40	30 627 092,24

Fait en séance les jours, mois et an que dessus

Pour Extrait Conforme

Le Président
Benoît COURTIN

SYNDICAT MIXTE SMTUS

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois